

dant plusieurs semaines aux côtés de la ponte de sa femelle pour la protéger.

Ce n'est pas la façon de faire pour les poulpes, et c'est sans doute la raison, nous dit Bill François, pour laquelle, malgré leur intelligence absolument exceptionnelle, ils n'ont pas pris possession de la terre. Le mâle s'enfuit juste après avoir joué son rôle de géniteur et la femelle meurt d'épuisement après avoir passé son temps sans se nourrir à surveiller ses embryons ; ni l'un ni l'autre des deux parents ne peuvent donc transmettre leur savoir aux nouveau-nés, qui doivent recommencer à zéro leur apprentissage de la vie !

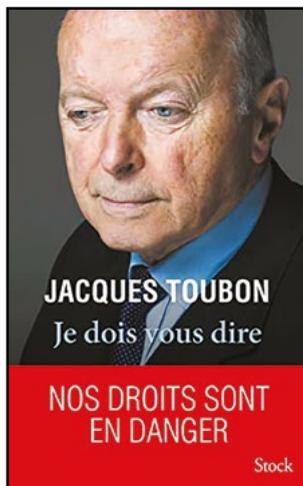
De belles histoires, comme celles qui précèdent, ce livre en fourmille. Bon, il faut peut-être prendre un peu distance avec les sympathiques envolées lyriques de la fin de l'ouvrage. Mais comment peut-on les éviter quand on veut informer avec un enthousiasme communicatif de l'incroyable richesse, dans sa diversité, de ce monde dont nous avons jadis fait partie et dont on se rend compte, chaque jour un peu plus, que les compétences pour ne pas dire l'intelligence des êtres qui aujourd'hui le peuplent dépassent largement le niveau que notre propre espèce leur a historiquement attribué ?

Lisez-le donc, ce joli livre, avec la joie de vous plonger, tête la première, dans ce véritable bain de jouvence de vos connaissances sur ce monde

mystérieux qui occupe plus des deux tiers de la surface terrestre. ☺

**PHILIPPE LAZAR**

**Jacques Toubon,**  
*Je dois vous dire. Nos droits sont en danger,*  
Éditions Stock, Paris,  
2022, 160 pages, 18 €.



L'auteur, avocat au barreau de Paris, a occupé plusieurs postes au gouvernement et dans la haute fonction publique : ancien maire du XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, il a été ministre de la Culture, ministre de la Justice et garde des Sceaux, président du Conseil d'orientation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, puis Défenseur des droits.

Même s'il obéit finalement à une inspiration unifiée, son livre est composite. Une présentation de ses principaux thèmes

gagne à emprunter un itinéraire quelque peu différent de son déroulement formel. Je commencerai par évoquer les pages qui rappellent les diverses missions et compétences que la loi assigne au Défenseur des droits. La première est d'être un médiateur entre les administrations, les services publics et leurs usagers, afin que leurs droits soient effectivement reconnus, à tous et toutes, sans avoir à recourir à une voie contentieuse. En liaison avec cette mission, il est une autorité de lutte contre les discriminations et les inégalités dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Et c'est manifestement cette fonction de Défenseur des droits qui a le plus marqué Jacques Toubon et qui l'a engagé à écrire ce livre, pour affirmer que *nos droits sont en danger* et pour nous alerter au sujet des menaces qui guettent les fondements de notre société démocratique (que l'on s'imagine pourtant inébranlables !).

À l'appui de cette affirmation, le Défenseur des droits s'attache à relever quelques-unes des plus importantes actions qu'il a conduites : celles concernant la liberté de manifestation ; ses interventions « afin que les migrants entassés dans les bidonvilles de Calais se voient reconnus un minimum de droits, ne serait-ce que celui d'être nourris et soignés » ; la longue action menée à propos du jeune Théo blessé à la suite d'un contrôle de police et pour lequel il en vint à publier en

2020 un rapport accablant ; les initiatives prises à la suite de la grande enquête menée en population générale en 2016 et qui décrivait très exactement les sentiments des Français concernant la mise en œuvre de leurs droits, les actions en faveur des enfants étrangers (ces « mineurs isolés ») ou pour l'adoption d'une loi interdisant la pratique de la fessée.

Au terme de son mandat, Toubon notifie son diagnostic : « Je peux affirmer que dans notre pays, certaines évolutions en cours nous éloignent de la stricte application des principes fondamentaux du droit ». Et d'ajouter : « Je voudrais montrer avec quelle facilité les autorités publiques les plus démocratiquement élues s'autorisent à bafouer les droits élémentaires. Il arrive qu'au nom de l'ordre public, de la souveraineté et d'une majorité élue, on discrimine, et on exclue, on nie l'égalité fondamentale entre tous les humains ». L'ensemble de ces constats l'amène à oser parler du « crépuscule de l'État de droit » (le titre du chapitre premier du livre), un diagnostic en fait de portée européenne, appuyé sur un examen précis du fonctionnement réel des supposés « États de droit » à travers toute l'Europe.

Dans le quatrième chapitre « Pacifions l'immigration ! », qui constitue d'un certain point de vue son inspiration première, Toubon exprime ce qui motive son cri de révolte contre la situation faite aux migrants

et plus généralement sur la teneur des débats au sujet de l'immigration. Il mobilise ici l'expérience qu'il a acquise en dirigeant de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI), ouverte à la Porte Dorée en 2007. Rappelons que c'est en tant que tel qu'il avait accordé un entretien marquant à la revue *Diasporiques/Cultures en mouvement* dans son numéro 1 de mars 2008<sup>1</sup>.

Toubon cherche à mettre en évidence quelques-unes des causes de la situation actuelle. Il dénonce « la tyrannie de l'identité », qu'il nomme *identitarisme*. Selon lui, la revendication identitaire se radicalise : les temps sont au repli sur soi et à l'agression envers tout ce qui semble autre, étranger, différent. On assiste, au cœur des sociétés qui se veulent les plus avancées en matière de démocratie, à l'émergence de véritables idéologies identitaires : se répand le réflexe de considérer les relations sociales et individuelles en termes d'identité et, par voie de conséquence, de ségrégation. L'universalisme, qui est pourtant gage d'égalité, de démocratie, d'État de droit, est battu en brèche ou carrément dénié.

Toubon discerne plusieurs origines à ce repli identitaire. D'abord l'angoisse suscitée par la mondialisation et, plus précisément, par la globalisation économique qui s'oppose aux divers imaginaires des peuples, à leurs cultures particulières, à leurs enracinements. La

revendication identitaire traduit aussi un ressentiment d'origine sociale : les inégalités croissantes et les discriminations systématiques, notamment en matière d'emploi et de logement, suscitent la méfiance, le ressentiment, la haine, face à un État qui n'impose plus au marché de respecter les impératifs sociaux de justice et d'égalité promises par la République. Enfin tous les peuples européens connaissent une exacerbation spectaculaire des identités nationales et des ethnicités. Toutes ces évolutions concourent à intensifier la tyrannie qu'exerce une version belliqueuse de la nationalité.

Mais il est aussi une autre source d'inégalités. La société française est traversée par toute une série de fractures, ainsi que l'ont montré les sociologues, et en particulier Jérôme Fourquet<sup>2</sup> : riches/pauvres, jeunes/anciens, homme/femme, natif/immigré, salarié/chômeur, urbain/rural, centre-ville/banlieue, etc. Et chacune de ces fractures ouvre la voie à son type de discrimination. Celles-ci se cumulent souvent sur le même individu. Toubon, attentif à protéger les êtres les plus fragiles et les plus précaires de notre société, utilise et popularise une lecture *intersectionnelle* des discriminations. Celle-ci consiste, à « prendre en compte la simultanéité, au sein d'une situation de discriminations, de plusieurs facteurs de domination », comme le sexe, le genre, la race, la

position sociale, la dépendance, la religion, le statut administratif d'immigré. etc. Cette approche analyse l'enchevêtrement des rapports de domination, et avec lui une spirale des discriminations portant sur un même sujet. Elle confère son efficacité à la lutte contre les inégalités et suggère la manière dont on pourrait mieux concilier le respect des différences avec le refus du communautarisme. Le Défenseur des droits n'hésite pas à affirmer qu'au sein de ce combat, il ne faut pas hésiter à préconiser des mesures de discriminations positives, par exemple en faveur des femmes ou des minorités ethno-raciales sans pour autant tomber dans le piège du *wokisme* ou de la *cancel culture*. Une juste compréhension du concept juridique de l'égalité ne saurait y faire obstacle. Dans cette lutte, Toubon insiste sur la nécessité de la mémoire et d'un recours critique à l'histoire. Il aborde aussi, spécifiquement, les questions posées par l'islam en France.

Après avoir souligné, dès le chapitre premier, que « Le droit est en péril en Europe », Toubon examine plus spécifiquement la situation politique de plusieurs États européens : la Pologne et la Hongrie, membres de l'Union européenne (UE) mais aussi la Turquie. Il se fait l'écho de maints débats au sein de la Commission européenne, de la Cour de justice de l'UE, de la Cour européenne des droits de l'Homme, de la Cour constitutionnelle allemande.

Et il reprend cette perspective élargie dans son chapitre final « Le monde est en train de pivoter vers la Chine et l'Inde pour reposer sur des valeurs qui ne sont plus les nôtres ». La prise en compte de la diversité culturelle en regard de l'universalité des droits de l'Homme et de l'État de droit devient une question brûlante. Pour Toubon, la voie pour résoudre le conflit entre l'universalité des droits de l'homme et le respect des différences culturelles n'est certainement pas le relativisme des principes. Il écrit : « Mon expérience, l'état du monde et mes engagements m'ont conduit à travailler sur l'idée, fondamentale à mes yeux, d'interdépendance ». Inspiré notamment par la juriste Mireille Delmas-Marty, il plaide en faveur d'une Charte internationale de l'interdépendance. Celle-ci reposerait sur trois principes : préserver les différences, promouvoir les solidarités, répartir les responsabilités.

L'ensemble de l'ouvrage illustre fort bien l'affirmation de Jacques Toubon selon laquelle « la pertinence d'une pensée dépend amplement du lieu d'où elle provient ». Son intérêt, sa force résultent en l'occurrence de la position qu'il a occupée comme Défenseur des droits et de son engagement constant et courageux dans la défense de ceux des plus vulnérables. Ce qu'exprime aussi le titre du livre qu'il a choisi : « Je dois vous dire », un livre dont on ne peut que recommander la lecture. ☺

<sup>1</sup> « L'histoire de l'immigration n'est pas celle des immigrés en France mais bien celle de tous les Français ».

<sup>2</sup> Jérôme Fourquet, *L'Archipel français. Naissance d'une nation multiple et divisée*. Paris 2019, Éd. du Seuil.

**BERNARD QUELQUEJEU**